

# L'INFORM

# assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2012

## GENSAC LA PALLUE

Extrait du rapport annuel 2012  
sur le prix et la qualité du service public

### Communale

Le service d'assainissement est organisé par la commune.  
La population desservie est de 1 400 **habitants**.



Le service est organisé par la  
commune

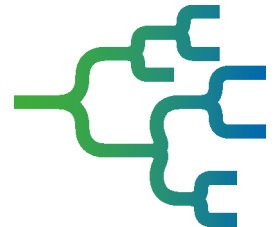
### En régie

La commune a la responsabilité du fonctionnement des  
ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.  
La commune a la maîtrise des investissements et la propriété  
des ouvrages.



### Un réseau de 26 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 580 habitations  
ou immeubles.  
Le réseau est composé de 26 km de collecteurs



### Station

Les eaux usées sont traitées par la Station d'épuration  
communale (située à Gensac-la-Pallue) capable de traiter la  
pollution de 1 700 habitants.  
Le rejet de l'eau traitée se fait dans Ru de Gensac.

La station d'épuration est conforme aux prescriptions  
administratives.

# L'INÉO

## assainissement

La feuille d'information sur l'assainissement collectif

2012

( )

233,00 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 233,00 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2013, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 1,94 €/m<sup>3</sup>, **+8,68 % par rapport à 2012**.

Sur ce montant, 88 % reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement, et les taxes s'élèvent à 12 %.



Répartition des montants collectés